

L'entretien des monuments à Délos à l'époque hellénistique d'après le vocabulaire des inscriptions

Jean Vanden Broeck-Parant *

Résumé

Les inscriptions déliennes constituent une source de première importance pour l'étude du vocabulaire grec relatif à l'état des édifices et à leur entretien. Les comptes de l'Indépendance en particulier donnent à voir un lexique riche et varié, échappant à toute standardisation, tantôt vague ou ambigu, tantôt extrêmement précis. L'interprétation de ce vocabulaire est rendue complexe par le fait que chaque type d'inscription poursuivait des objectifs spécifiques, lesquels impliquaient rarement une description détaillée des travaux. Afin de mieux cerner les sens de ces mots, il convient donc de tirer parti du contexte, en analysant notamment la fréquence des associations de certains mots avec certains types d'éléments architecturaux. On peut ainsi mettre en évidence des usages récurrents et tenter d'expliquer des emplois plus rares.

Abstract

The Delian inscriptions are a primary source for the study of Greek vocabulary related to the state and maintenance of the buildings. The accounts from the Independence period of the island show a rich and manifold, unstandardized lexis with words sometimes very vague or ambiguous and sometimes extremely specific. Interpreting this vocabulary is complex because every type of inscription pursued its own goals, which rarely implied a detailed description of the works. In order to get a better understanding of these words one has to pay specific attention to the context, by analysing for example the frequency of the associations of some words with certain types of architectural elements. This allows pinpointing recurring uses and explaining rarer ones.

* Je remercie Charles Davoine, Maxime L'Héritier et Ambre d'Harcourt pour leur aide précieuse dans l'élaboration de ce texte, ainsi que Didier Viviers pour ses observations et corrections.

Le lexique architectural du grec ancien a fait l'objet d'attentions continues depuis le XIX^e siècle. Cependant, au regard de cette longue histoire, la première entreprise de synthèse qui a réellement abouti est récente. Il s'agit du *Λεξικόν αρχαίων αρχιτεκτονικών όρων*, d'Anastasios K. Orlandos et Ioannis N. Travlos, publié en 1986¹. Quelques années plus tard, M.-Chr. Hellmann publiait l'ouvrage le plus précieux en la matière : *Recherches sur le vocabulaire de l'architecture grecque, d'après les inscriptions de Délos* (1992)², livre qui a servi de base à notre recherche. L'objectif sera, dans les lignes qui suivent, d'envisager en particulier deux familles de termes intimement liées, à savoir d'une part le vocabulaire de la réparation et de l'entretien et, d'autre part, ce qu'on pourrait appeler le « vocabulaire du délabrement », c'est-à-dire les différentes manières d'exprimer le mauvais état d'un édifice ou de ses éléments constitutifs. Il s'agira en outre de les mettre en regard et d'observer leurs interactions.

Le choix des inscriptions de Délos³ pour aborder cette problématique s'impose assez naturellement. Certes, ce n'est pas le seul site dont les chantiers sont documentés par des dossiers épigraphiques fournis. Qu'il suffise ici de mentionner les comptes de l'Érechtheion, d'Épidaure, d'Éleusis et de Delphes. Mais à la différence des autres ensembles, celui de Délos s'étale sur un temps assez long et de manière relativement homogène, en particulier pendant la période d'indépendance de l'île, entre 314 et 167 av. J.-C. Les administrateurs du sanctuaire d'Apollon consignaient dans ces comptes les différentes dépenses qui concernaient la construction et l'agrandissement des monuments, ainsi que leur entretien régulier : application d'enduits⁴, nettoyage, réfections, reconstructions et réparations. La plupart du temps sont renseignés les noms des

artisans⁵, le coût des travaux et, souvent de manière vague ou allusive, les édifices ou parties d'édifices concernés. Les comptes de Délos occupent donc une place centrale dans le cas qui nous occupe. D'autres types de documents nous informent aussi sur le sujet, mais de façon beaucoup moins directe : ce sont les contrats de location, avec leur lot de prescriptions aux nouveaux locataires, les dédicaces ou encore les listes de souscripteurs. On ne connaît pas, à Délos, de contrat de restauration d'édifice à proprement parler. On sait en revanche que les contrats de construction contenaient une clause qui prévoyait une amende et la réparation à charge de l'entrepreneur au cas où un bloc présentait une épaufrure à la livraison⁶.

L'entretien régulier des monuments est donc, de manière générale, beaucoup moins bien documenté que les constructions⁷. Ce n'est pas la seule difficulté. Les comptes, pour être concis, n'en sont pas moins allusifs. Si l'on mentionne la plupart du temps le monument concerné et l'objet des travaux (mur, toiture, dallage, porte, etc.), on ne précise que rarement leur étendue (mesurée en orgyes ou orgyes carrées) et l'état des parties endommagées (cassé, tombé, ruiné, etc.), plus rarement encore les matériaux utilisés. Cela tient à la nature même des comptes, qui visaient à enregistrer des dépenses et non à décrire le détail des travaux. On verra d'ailleurs que chaque type d'inscription suscite ses propres problèmes d'interprétation.

Ensuite, puisque l'identification des monuments évoqués dans les comptes n'est pas toujours assurée et que les traces archéologiques de petites réparations sont difficiles à détecter, il est généralement impossible d'identifier matériellement ces travaux d'entretien.

Un autre obstacle est qu'à la fin du IV^e s. av. J.-C., les sanctuaires de Délos étaient pour la plupart déjà anciens, et il est rare qu'on sache exactement à quand remonte

1 Orlandos, Travlos 1986. Le résultat n'était pas exempt de défauts. Très peu de temps après la parution du livre, M.-Chr. Hellmann y apportait déjà une série de corrections et ajouts (Hellmann 1988).

2 Dans les premières pages du livre, Hellmann 1992, 1-11, fournit une remarquable historiographie du sujet.

3 Deux volumes des inscriptions déliennes furent publiés avant 1914 dans les *Inscriptiones Graecae* (IG) : XI 2 (numéros 105 à 289) et XI 4 (510 à 1349). Après la Première Guerre mondiale, on a poursuivi leur publication dans un nouveau corpus, les *Inscriptions de Délos* (ID), mais en conservant une numérotation continue. À l'exception des découvertes ultérieures, toutes les inscriptions de l'île ont été publiées dans un de ces deux corpus.

4 Il s'agit, notamment, du badigeonnage à la poix des parties les plus vulnérables des édifices. Nous n'aborderons ici qu'indirectement ce type de travaux, qui méritent une étude à part entière.

5 On ne connaît pas d'artisan spécialisé en réparations. Tout au plus connaît-on, dans une dédicace du sanctuaire syrien (ID 2247), un personnage « désigné à la réparation » (κεχειροτονημένου δὲ ἐπὶ τὴν ἐπισκευήν), mais il ne s'agit pas d'un artisan. En revanche, certains étaient régulièrement affectés aux tâches d'entretien comme le nettoyage ou le vernissage ; voir Feyel 2006, chap. III, 369-394.

6 Le compte ID 104-24 mentionne une série d'amendes et de réparations à effectuer sur des blocs endommagés pendant la construction. Voir ci-dessous.

7 Migeotte 2014, 372-373, résume bien les raisons de la sous-représentation du « petit » entretien : « On en sait davantage sur les travaux d'envergure, constructions nouvelles et restaurations importantes, car ils sont illustrés par des inscriptions très diverses comme des décrets, des inscriptions honorifiques, des dédicaces, des contrats, des règlements et des comptes ».

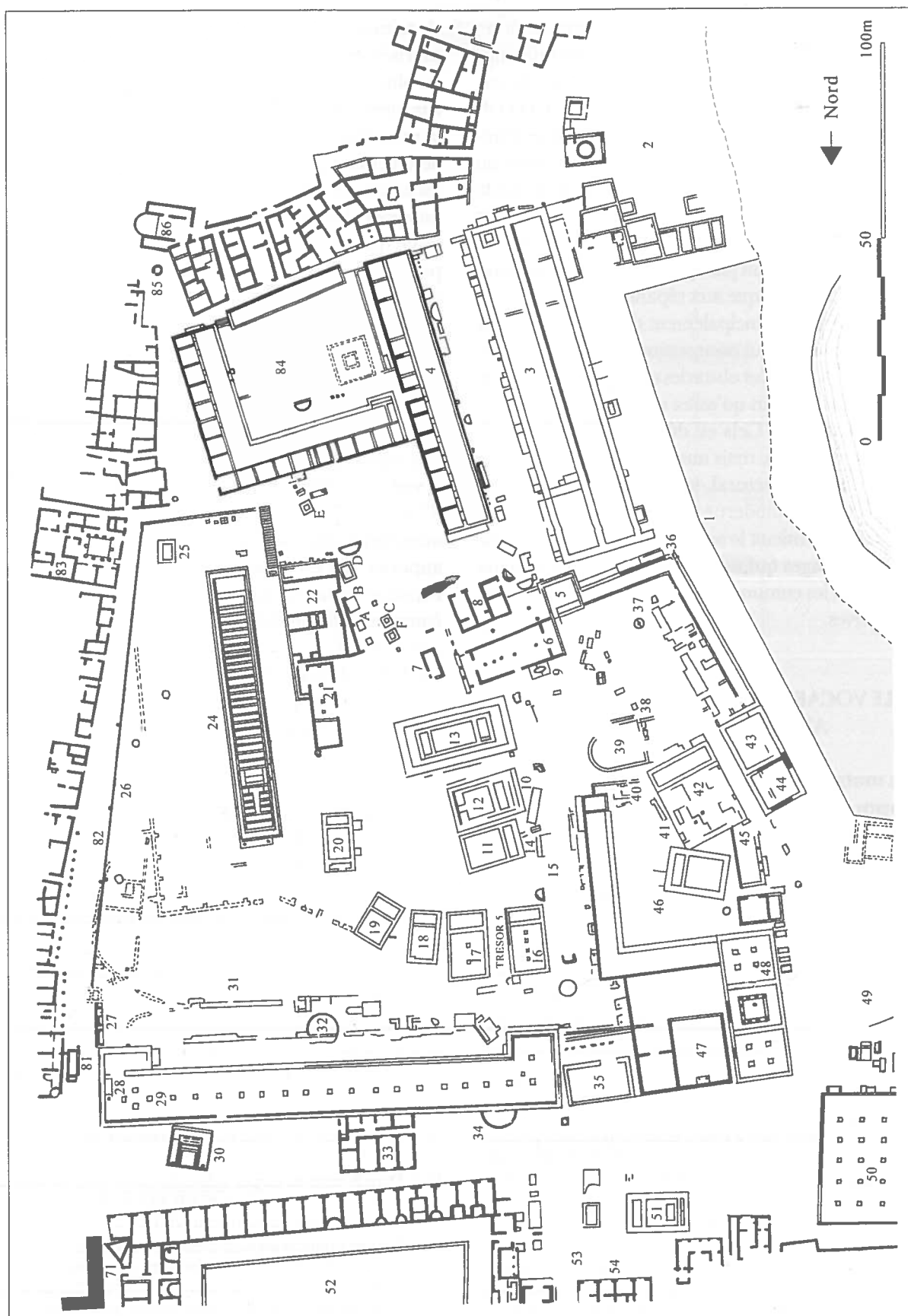


Fig. 1. Plan du sanctuaire d'Apollon et de ses abords (EFA/ B. Sagnier).

leur fondation. Beaucoup de travaux de construction mentionnés dans les comptes font donc en fait référence à des réfections de plus ou moins grande envergure. C'est par exemple le cas du Pôrinon Naos (fig. 1, *GD* 11)⁸, un temple du sanctuaire d'Apollon qui a fait l'objet d'importants travaux, notamment à sa toiture, au début du III^e siècle. Le temple d'Artémis (fig. 1, *GD* 46), dont on a la première mention dans les inscriptions en 410 av. J.-C., fut lui aussi transformé à la même période. La plupart de ces travaux d'ampleur ne font pas appel, dans les inscriptions, à un vocabulaire spécifique aux réparations.

Celui-ci est donc principalement dévolu aux travaux de faible importance, qui occuperont l'essentiel de notre contribution. Or à tous les obstacles cités ci-dessus s'ajoute que ce vocabulaire, bien qu'assez spécifique, est généralement très peu précis. Cela est dû, on l'a dit, à la nature même des inscriptions, mais aussi au fait qu'en matière de vocabulaire architectural, les Grecs étaient « à cent lieues de notre souci moderne de normalisation »⁹. Pour tenter de saisir au mieux le sens des mots, on tirera donc parti, dans les pages qui suivent, des différents niveaux contextuels qui les entourent, tout en évitant les interprétations abusives.

1. LE VOCABULAIRE DES RÉPARATIONS ARCHITECTURALES¹⁰

1.1. Les mots au sens large : ἐπισκευάζω, διακέομαι

Les hiéropes (les administrateurs du sanctuaire durant l'Indépendance) utilisaient différents termes pour exprimer les réparations. Ἐπισκευάζω est de loin le plus fréquent dans les comptes déliens (175 occurrences, voir tableau)¹¹. Il s'applique aussi bien aux objets meubles qu'aux constructions ou éléments architecturaux. Dans le domaine architectural, il apparaît le plus souvent pour des réparations de portes ou vantaux (42 fois) et d'éléments

de toiture (15 fois). Ce n'est pas une surprise, car ce sont précisément ces éléments qui, comme aujourd'hui, étaient les plus exposés aux dégradations. Les portes étaient bien sûr sujettes à l'usure, mais aussi, comme les charpentes, à la pourriture. Quant aux tuiles, elles devaient être régulièrement remplacées, comme en témoignent notamment les achats de tuiles et les travaux de pose¹². Ἐπισκευάζω est applicable à peu près à tout et son sens n'est pas moins large que celui du français « réparer » ; c'est d'ailleurs par ce mot qu'on le traduit la plupart du temps. Il est cependant assez rare lorsqu'il s'agit de réparer un mur (il n'apparaît que trois fois avec τοῖχος¹³, une seule fois avec τεῖχιον¹⁴) et il n'est jamais associé à une ruine (πτῶμα), autant de cas où on lui a préféré d'autres mots comme οἰκοδομέω ou ἀνοικοδομέω (voir ci-dessous).

On trouve également à Délos, en dehors des comptes, le verbe rare¹⁵ ἐπισκευόω, vraisemblablement synonyme d'ἐπισκευάζω¹⁶. Son sens est en tout cas probablement aussi large, comme l'atteste le seul passage délien où il apparaît. Il y est question de location de biens sacrés, à l'époque de la seconde domination athénienne ; y sont énumérées des prescriptions pour les nouveaux locataires à propos de l'entretien des bâtiments qu'ils occuperont (*ID* 1416, B, I, l. 5-34). Ainsi, ils sont notamment chargés de « réparer en substituant aux boiseries endommagées... » (ἐπισκεύωσι ἀντεμβάλλοντες ἀντὶ τῶν πεπονηκότων τῶ[ν] ξύλων) le même type de bois (l. 5-8). Il apparaît clairement ici qu'ἐπισκευόω a un sens plus large qu'ἀντεμβάλλω¹⁷, mais aussi, et surtout, que le premier terme évoque un résultat à atteindre (les éléments doivent être réparés) tandis que le second indique la méthode à mettre en œuvre pour atteindre ce résultat (remplacer les éléments endommagés). Le contexte prescriptif impose ici de préciser la méthode de réparation. Dans les comptes, en revanche, les rédacteurs se contentent de l'essentiel, à savoir du résultat. Pour cette raison, ἐπισκευάζω n'y est

8 Dans le cas où un monument mentionné a été localisé de manière plus ou moins sûre à Délos, nous en indiquons la numérotation telle qu'elle est donnée dans le *Guide de Délos* (*GD*). Le plan du sanctuaire et la numérotation sont reproduits en figure 1.

9 Hellmann 1988, 241.

10 Voir tableau.

11 On trouve également le substantif ἐπισκευή à Délos, mais il est moins fréquent que le verbe correspondant. Comme lui, il apparaît dans le contexte de réparation d'objets ou « d'objets qui ont besoin de réparation » (dans les inventaires), mais aussi dans un contexte architectural.

12 Par exemple *IG* XI, 2, 287, A, l. 72, 112-113. Sur l'entretien des couvertures, voir la contribution de S. Aumard dans le même volume.

13 *ID* 372, A, l. 146 ; 402, l. 10-11 ; 444, B, l. 80.

14 *IG* XI, 2, 146, l. 41.

15 Dans le reste du corpus épigraphique grec, on ne le rencontre qu'à cinq autres reprises : *IG* VII 42, l. 2 ; *IG* IV 558, l. 20 ; *Éφ. Ἀρχ.* 1908.200 ; *Agora* 16.296 ; *IC* I xiv 2.

16 Il s'agit probablement d'une forme attique d'ἐπισκευάζω, de même que κατασκευόω est la forme attique de κατασκευάζω (cf. *LSJ*, s.v. κατασκευάζω). On ne trouve d'ailleurs le terme à Délos qu'après que l'île est devenue une possession athénienne.

17 Ce verbe n'apparaît que deux fois à Délos, dans le même passage (*ID* 1416, B, I, l. 5-6, 12).

Objet(s) de la réparation	ἐπισκευάζω	διακέομαι	ἀνοικοδομέω
Portes et fenêtres	42	0	0
θύρα	40	0	0
πύλη	1	0	0
θυρών	1	0	0
Murs	4	5	12
τείχιον	1	1	3
τοιχος	3	3	6
διάτοιχος	0	0	2
τὸ καταπεσόν...	0	0	1
γωνία	0	1	0
Corniches (γεῖσα)	0	1	0
Clôtures	4	0	0
τρύφακτος	2	0	0
ὀβελίσκος	1	0	0
ὑσπληξ	1	0	0
Toitures et plafonds	15	3	0
τέγος	9	0	0
ὀροφή	3	1	0
τὰ κατ'ὀροφὴν	1	0	0
τῆς ὀροφῆς τὰ πεπονηκότα	1	0	0
τῆς ὀροφῆς τὰ προσχρήζοντα	0	1	0
κέραμος	0	1	0
τὰ κατὰ κέραμον	1	0	0
Édifices ou parties d'édifices	13	0	3
Autels	2	0	1
Ruines (πτῶμα)	0	0	7
Indéterminé	3	2	0
Architectural (texte lacunaire)	4	2	2
Total des associations architecturales	87	13	25
Inconnu ou incertain ¹	30	5	0
Non-architectural	67	1	0
Total des associations ²	184	19	25
Total des occurrences ³	175	19	24

¹ Cette formule implique une lacune dans le texte ou une imprécision du texte telle qu'on ne peut pas connaître l'objet de la réparation.

² Puisqu'un mot pouvait être associé à plusieurs termes, le nombre d'associations est plus élevé que le nombre d'occurrences de ce terme.

³ Les restitutions incertaines ne sont pas comptabilisées dans ce total.

Répartition de l'association de verbes exprimant la réparation dans les comptes déliens.
Sous-ensembles indiqués en gras, valeurs les plus significatives en grisé.

jamais précisé par un autre terme et la nature exacte des travaux demeure souvent obscure ¹⁸.

Διακέομαι est, comme ἐπισκευάζω, un terme polyvalent, bien que moins fréquent (19 occurrences dans les comptes déliens) et, à une exception près où il s'agit de réparer des lits (*IG XI*, 2, 287 A, l. 70), il n'apparaît qu'en contexte architectural. Son sens est probablement aussi plus précis, car il n'est appliqué qu'à des parties de constructions, jamais à des locaux ou à des édifices

complets, contrairement à ἐπισκευάζω que l'on retrouve par exemple dans la réparation d'une maison sacrée (*ID* 402, l. 14-17) ou du Kératôn (fig. 1, *GD* 39 ; *ID* 406, A, l. 82). Διακέομαι est ainsi utilisé dans les réparations de toitures (*IG XI*, 2, 287, A, l. 72), de murs (*ID* 290, l. 124), d'angle de temple (*IG XI*, 2, 199, A, l. 104) ou encore d'éléments effondrés (*Ibid.*, l. 102). Il fait partie des dérivés d'ἀκέομαι, lequel est étonnamment absent des inscriptions de Délos, bien que son sens architectural soit attesté, notamment à Livadie dans un contrat de construction qui prévoit que l'entrepreneur devra réparer (ἀκείσθω) à ses frais les dommages qu'il aura pu causer ¹⁹.

¹⁸ Il existe un passage où ἐπισκευάζω et οἰκοδομέω sont associés à un même mur : ἐπισκευάσαι καὶ οἰκοδομή[σαι τὸν] τοίχ[ο]ν (*ID* 372, A, l. 146). La redondance est rare dans les comptes et on pourrait supposer que les deux termes ont dès lors des sens bien distincts. Néanmoins il est difficile d'en tirer la moindre conclusion, précisément à cause du sens très large d'ἐπισκευάζω.

¹⁹ *IG VII* 3073, l. 29-32. Le substantif correspondant, ἄκεσις, est absent des inscriptions déliennes, mais on le rencontre, avec le sens de « réparation » pour des portes à Éleusis (*IG IV*² 1, 102, l.

1.2. Les mots au sens plus précis : ἀνακέομαι, ἐνακέομαι, ἀνακεραμῶ, ἀνοικοδομέω

Deux autres dérivés d'ἀκέομαι apparaissent à Délos, ἀνακέομαι (« réparer de bas en haut ») et ἐνακέομαι (« réparer à l'intérieur »), et il n'est sans doute pas anodin que les seules occurrences de ces deux mots apparaissent à une ligne d'intervalle seulement dans la même inscription (*IG* XI, 2, 203 A, l. 54-55, 56). Peut-être a-t-on affaire ici à un rédacteur plus à l'aise avec la langue que la moyenne. En tout cas, cette subtilité lexicale inhabituelle nous donne, une fois n'est pas coutume, une image un peu plus précise des travaux. Dans les deux cas, il s'agit de réparer un mur d'une *oikia* ou « maison sacrée ». Les situations étant donc, pour autant qu'on sache, comparables, il est probable que la différence se situe davantage dans le travail de réparation lui-même que dans son objet. Le rédacteur a manifestement tenu à marquer cette différence. Peut-être cherchait-il ainsi à justifier les rémunérations des artisans en proportion de l'ampleur du travail accompli : Épitélès a reçu 12 drachmes pour avoir « réparé l'intérieur » du mur de l'*oikia* Charèteia, tandis que Kleinopolis en a reçu 15 pour avoir « réparé complètement » le mur de l'*oikia* où habite Orthoklès. Ces deux mots ont donc un sens plus précis que celui de διακέομαι, mais leur usage est sans doute moins motivé par un souci d'exactitude de la description que par la nécessité de justifier des différences de salaire.

Le verbe ἀνακεραμῶ n'apparaît que deux fois dans une seule inscription (*IG* XI, 2, 287, A, l. 72 ; l. 112-113) et n'existe pas, à notre connaissance, en dehors de Délos. Son sens est facile à saisir : il s'agit de remplacer des tuiles ou, plus généralement, de refaire la couverture d'un édifice. Ἀνοικοδομέω²⁰, qui présente le même préfixe, est son équivalent pour la maçonnerie : à Délos, il est le plus souvent associé à des murs (τοιχος, διάτοιχος, « mur de refend » ou τεῖχον, « mur d'enceinte »). Il signifie « reconstruire », comme l'attestent ses associations relativement

nombreuses avec le mot πῶμα²¹, qui est une ruine ou la partie ruinée d'un édifice, ou avec d'autres mots signifiant « tombé, effondré » comme πεσόντα²² ou καταπεσόν (*IG* XI, 2, 203, l. 41). De façon plus surprenante, il est également appliqué au Leukothion (c'est-à-dire au monument complet), à une « substruction » (ὑποδομή) et à des « fenêtres » (θυρίδες).

Ce dernier cas (*IG* XI, 2, 144, A, l. 39-40) retiendra d'abord notre attention. L'association du mot θυρίς avec le verbe ἀνοικοδομέω est à notre connaissance absolument unique, même en dehors des inscriptions déliennes, ce qui incite à la prudence, mais appelle aussi quelque commentaire. Θυρίς est habituellement traduit par « fenêtre », mais M.-Chr. Hellmann souligne la parenté de θυρίς avec θύρα, « la porte », dont il est le diminutif, ce qui lui fait dire que le grec n'a pas de mot propre pour « la fenêtre²³ ». Or, dans l'article qui suit notre passage, les portes (θύρας) du même édifice, l'*oikos* des Déliens, sont réparées, et c'est alors le verbe ἐπισκευάζω qui est utilisé. S'il s'agissait d'un travail de même nature, la distinction sémantique entre θύρα et θυρίς serait donc bel et bien consommée. Mais il est plus vraisemblable qu'on ait ici affaire à une opération toute différente. Θυρίς ne désignait pas nécessairement la fenêtre dans son ensemble, mais pouvait s'appliquer au seul châssis, et celui-ci pouvait être en bois, comme l'attestent les opérations où il est badigeonné à la poix (*IG* XI, 2, 219 A, l. 45, 46), mais aussi en pierre (par exemple *ID* 290, l. 212). Sachant cela, l'usage d'ἀνοικοδομέω a plus de sens, et davantage encore, pensons-nous, si l'on se rappelle un autre emploi de θυρίς, qui peut aussi désigner une niche, c'est-à-dire un élément faisant partie intégrante d'un mur²⁴.

Ceci n'explique cependant pas pourquoi, parmi les différents travaux de remise en état de l'*oikos* des Déliens de cette inscription, on ne trouve pas de réfection de mur, comme on pourrait s'y attendre lorsque sont réparés des châssis ou des niches, qui en sont des éléments constitutifs. Il existe encore une autre solution qui nous paraît, à l'aune des remarques énoncées ci-dessus, la plus convaincante. Sur la pierre de notre inscription, le A de ἀνοικοδομήσαντι est en fait partiellement effacé, suffisamment en tout

276, 297) et un appareil de levage à Delphes (*CID* II, 31, l. 62). Il est probable que cet usage soit, originellement, métaphorique : dans la littérature épique, de toutes les occurrences de mots de la famille d'ἀκέσις (verbes compris), une seule a le sens de « réparer » (*Odyssee* 14.383 : un bateau est dit ἀκείμενον), et les commentateurs de l'Antiquité et du Moyen Âge y voyaient un usage métaphorique (*Etymologicum Magnum*, s.v. ἀκείμενον ; Hésychius, s.v. ἀκίμενοι).

20 Le substantif ἀνοικοδομία est absent des inscriptions déliennes. Il est d'ailleurs rare dans le corpus épigraphique ; nous n'en avons trouvé qu'une seule occurrence (*IG* IV 823, l. 6).

21 *IG* XI, 2, 154 A, l. 26-27, 31-32, 35 ; 161 A, l. 120 ; 199 A, l. 103 ; 204, l. 74 ; 219 A, l. 12 ; 287 A, l. 106-107 ; *ID* 290, l. 154-156 ; 365, l. 52-54.

22 *ID* 290, l. 122-123 ; 127-128. Dans les deux cas, ἀνοικοδομήσαντι est entièrement restitué mais on conserve un passage où πέσον est associé à un verbe proche, οἰκοδομέω (*ID* 372 A, l. 154).

23 Hellmann 1992, 163.

24 Hellmann 1992, 166.

cas pour qu'on puisse également y voir un E. Ainsi, le premier éditeur de l'inscription, E. Schulhof, mentionne en commentaire une autre restitution possible : ἐνοικοδομήσαντι²⁵. Le sens littéral d'ἐνοικοδομέω est « construire dans ». Par suite logique, il en est venu à signifier « murer », et on le trouve à Délos dans plusieurs cas d'obstructions de baies, en particulier dans le cadre du rite des Nyktophylaxia, où une ouverture était pratiquée pour être rebouchée ensuite. Cette ouverture est qualifiée de « porte », θύρα, ou « petite porte », θύρετρον ou θύριον. Il ne serait donc guère étonnant que l'on mure aussi des θύριδες, des « fenêtres », et c'est probablement l'opération qu'a subie l'oikos des Déliens. Certes, il ne s'agit pas ici d'un contexte rituel comme celui des Nyktophylaxia, mais ἐνοικοδομέω apparaît ailleurs en dehors de tout contexte rituel à Délos²⁶ ainsi qu'à Delphes²⁷.

Dans un autre cas problématique, ἀνοικοδομέω est appliqué au Leukothion (GD 126 ?²⁸), lequel aurait été « réparé » pour le prix dérisoire de quatre oboles, soit deux tiers de drachme²⁹. Ce passage a été peu commenté ; il mérite pourtant qu'on s'y attarde. Certes, on trouve de faibles sommes associées à ἀνοικοδομέω, mais dans ces cas-là, il s'agit de parties ruinées, non d'édifices complets. Ainsi, la même année, une ruine au sanctuaire de Poulydamas est reconstruite pour une drachme et quatre oboles (IG XI, 2 154, A, l. 31-32). Doit-on en conclure que le Leukothion était un tout petit édifice ? Quelques années plus tard, en 269 av. J.-C., il est deux fois nettoyé (ainsi que son « ruisseau ») pour une drachme (IG XI, 203 A, l. 37-38, 53), opération qui aurait donc coûté plus cher que sa reconstruction. On hésitera en tout cas à voir dans ce travail à quatre oboles un « témoignage de la ferveur constructive des Déliens au début de leur indépendance³⁰ ». En l'absence de tout autre élément qui puisse nous aider, il faut donc peut-être y voir une sorte de métonymie et parler, comme Ph. Bruneau, d'une reconstruction « au Leukothion »³¹ plutôt que « du Leukothion ».

Il reste encore un passage où le sens d'ἀνοικοδομέω doit être commenté. En 279 av. J.-C., une opération importante a eu lieu dans le sanctuaire d'Artémis de la Νῆσος, c'est-à-dire sur l'île de Rhénée, voisine de Délos (IG XI, 2, 161, A, l. 58-64). L'objet des travaux est une ὑποδομή, mot rare que M.-Chr. Hellmann traduit par « substruction³² ». J. Tréheux pensait quant à lui que le terme était synonyme d'ἀνάλημμα et désignait « une terrasse constituée par un mur de soutien et un blocage de terre³³ », ce qui est certes plus précis, mais ne contredit pas nécessairement la traduction de M.-Chr. Hellmann³⁴. Le verbe exprimant l'action menée sur cette « substruction » est ἀνοικοδομέω, ce qui a fait dire à J. Tréheux qu'il s'agit d'une « réfection ». Cependant, le contexte n'a rien d'habituel pour ce verbe : le chantier a fait l'objet de deux contrats, chacun faisant appel à trois entrepreneurs, avec un paiement en trois fois, pour un prix total de 1000 drachmes. Par l'ampleur et par le montant, cette opération dépasse de très loin tous les autres travaux qui utilisent le verbe ἀνοικοδομέω³⁵. Qui plus est, c'est aussi la seule fois que l'on rencontre ce verbe appliqué à une ὑποδομή. Il s'agit donc sans doute d'autre chose ici qu'une reconstruction et on serait enclin à traduire ἀνοικοδομέω par son sens intensif de « construire en montant » plutôt que par « reconstruire ».

1.3. Les mots au sens ambigu : οἰκοδομέω, κατασκευάζω

Dans la même famille lexicale, οἰκοδομέω³⁶ est un terme plus ambigu. Il concerne en tout cas probablement « le gros-œuvre, les murs, à l'exclusion du bois et des tuiles »³⁷. Selon le contexte, on le traduira par « construire » ou

passage pourrait « tout aussi bien se rapporter à un mur d'enceinte ou de soutènement » (Vallois 1922, 105).

32 Hellmann 1992, 426-427.

33 Tréheux 1995, 194.

34 Cependant le mot « substruction » implique qu'il y avait une construction au-dessus, ce qui n'est pas nécessairement le cas d'un mur de terrasse.

35 À l'exception d'un travail à la palestra (IG XI, 2, 156, A + 170 + 174, l. 65-66) qui a coûté 729 drachmes, mais ce cas est d'ailleurs discutable : le verbe restitué dans les IG est [ἀνοικο]δομήσαι mais Davis 1935 restitue [οἰκο]δομήσαι.

36 Le substantif correspondant, οἰκοδομία, n'apparaît qu'à six reprises à Délos et probablement une seule fois pour désigner une réparation (IG XI, 2, 156, A, l. 79 : εἰς τ[ῆ]ν οἰκοδομίαν τοῦ φρέατος).

37 Hellmann 1992, 295, s'appuie sur un passage d'une inscription qui dit que les locataires d'un terrain inoccupé devront y « construire et faire le toit » (ID 1417 C, l. 40 : οἰκοδομήσει καὶ στεγάσει).

25 Schulhof 1908, 14-15.

26 Dans la même inscription, IG XI, 2, 144, A, l. 85-86 ; il s'agit probablement d'un mur de refend, διάτοιχος. Hellmann 1992, 297, estime que le sens est ici plus littéral : « on voit bien des parpaings ajoutés dans une construction. »

27 CID II, 62, l. 21-22 : une baie est murée.

28 Le bâtiment a été identifié à des ruines par F. Robert mais « cette localisation est loin de s'imposer » (Bruneau, Ducat 2005, 317).

29 IG XI, 2, 154, A, l. 24 : τὸ Λευκόθιον ἀνοικοδομήσαντι Φιλοκράτει· III.

30 Robert 1952, 109.

31 Bruneau 1970, 451. R. Vallois avait déjà envisagé cette possibilité, en étant même plus spécifique puisqu'il disait que le

« reconstruire », sans qu'il soit toujours possible de trancher. Cela dépend en fait souvent de notre connaissance de l'histoire des monuments. Si celle-ci est trop lacunaire, on cherchera des indices parmi les autres éléments de l'article. Ainsi lorsque οἰκοδομέω est appliqué à des ruines (πτώματα)³⁸ ou à des éléments effondrés (πέσον, πεπτωκότας)³⁹, il n'y a aucune hésitation sur le sens à lui donner.

Il est par ailleurs possible de voir dans le montant et le mode de paiement des éclairages potentiels sur la nature des travaux exprimés par οἰκοδομέω. Pour M.-Chr. Hellmann, lorsque le prix par orgye est élevé et que le paiement se fait par fractions, on peut penser qu'il s'agit d'une construction neuve, autrement dit qu'il faut traduire par « construire » plutôt que par « reconstruire »⁴⁰. C'est ainsi qu'on peut estimer, avec peu de chance de se tromper, que l'οἰκοδομία du *néocorion* de l'Artémision devait être une construction, dès lors que le prix par orgye était élevé (27 drachmes et 5 oboles et demie) et que le paiement a été effectué en six fois (*ID* 365, l. 48-50). Qui plus est, les lignes suivantes attestent le caractère important des travaux effectués au *néocorion*, puisqu'il y est question de mettre en place sa toiture (l. 51-52). À l'inverse, lorsque la rémunération est faible et que l'objet du travail est une ruine, il s'agit potentiellement d'une reconstruction. Ainsi dans un passage des comptes qui concerne un travail à 4 drachmes l'orgye carrée, Ph. A. Davis a pu restituer, avec la plus grande vraisemblance, le verbe ἀνοικοδομέω⁴¹. Il écrit : *The lowest cost for wall building, as we have seen, is Dr. 4 per orgya, which appears in line 25, and it is to be observed that in this case the contractor probably did not have to supply much stone. His task was to rebuild a fallen wall*⁴².

Ce n'est cependant pas la règle. En 207 av. J.-C., deux artisans ont pris en adjudication la reconstruction des murs effondrés du péribole du sanctuaire de Poulydamas : Διονυσίωι καὶ Φέλυι ἐργολαβήσασιν [οἰκο]δομήσαι τοῦ περιβόλου τοῦ Πουλυδά[μα]ντος τοὺς τοίχους τοὺς πεπτωκότας (*ID* 366, A, l. 5). Le prix par orgye est relativement élevé : 18 drachmes, et le paiement est effectué par fractions (l. 6-8), pour une somme totale de 489 drachmes, mais il s'agit bien d'une reconstruction puisque les murs sont effondrés (πεπτωκότας). Il faut donc rester prudent. En l'absence de tout élément décisif, le prix par orgye et

le paiement par fractions ne sont pas des indices suffisants pour trancher entre construction et reconstruction.

Un autre verbe important est κατασκευάζω. À l'instar d'οἰκοδομέω, il s'applique le plus souvent à des constructions neuves, mais aussi parfois à des réfections⁴³, et, comme ἐπισκευάζω, à des ouvrages d'envergure et de nature très variables. Il cumule donc les difficultés, comme l'a reconnu Ph. Bruneau à propos d'un passage d'une stèle en l'honneur de Ménippos d'Héraclée, où le complément de κατασκευάσαντα n'est pas conservé : « Il appelle donc en français des traductions variées entre lesquelles, ici, faute de connaître son complément, il n'est pas possible de choisir »⁴⁴. Il traduit tout de même le verbe par « établir », qui peut convenir à tous les cas de figure possibles ici : « le bâtiment tout entier, une de ses parties ou un quelconque aménagement »⁴⁵.

Κατασκευάζω peut également être appliqué à des éléments aussi secondaires que des portes. Mais même dans ce type de cas a priori simple, le sens peut s'avérer problématique et, comme souvent, le contexte est souvent indispensable. Ainsi, c'est parce que les portes du Propylée « frottent l'une contre l'autre » (συντριβείσας) qu'on a traduit κατασκευάσας par « réparer » (*IG* XI, 2, 161, A, l. 66-67). Dans un passage de l'inscription *ID* 366, Dexithéos a pris en charge de « fabriquer » (κατασκευάσαι) et « placer » (ἐπιθεῖν[αι]) des portes à l'entrée de l'Aphrodision (l. 29-30). Ailleurs, d'autres « fabrications » de portes sont mentionnées, mais on ne trouve plus le verbe ἐπιτίθημι⁴⁶. Or il est évident que ces portes ont dû être placées. Il faut donc conclure soit que c'était également une évidence pour les Déliens au point qu'ils n'ont pas jugé nécessaire de le mentionner, soit que c'est le verbe κατασκευάζω qui est ici chargé de ce sens, en plus de celui de « fabriquer ». De même, lorsqu'il s'agit de poutres « tombées » (*IG* XI, 2, 199 A, l. 67-68), le sens de κατασκευάζω n'est pas absolument clair : sont-elles réparées et remplacées, seulement remplacées ou remplacées ? C'est en fait le résultat davantage que le processus qui compte ici.

Le cas de κατασκευάζω est tout aussi compliqué, sinon davantage, dans les dédicaces, où les mots sont plus

38 *IG* XI, 2, 161, A, l. 120 ; 204, l. 74 ; 287 A, l. 106-107.

39 *ID* 366, A, l. 5 ; 372, A, l. 154.

40 Hellmann 1992, 296.

41 *IG* XI, 2, 156 A + 170 + 174, l. 24-25.

42 Davis 1935, 90.

43 Courby 1921, 223-226, a ainsi montré que la κατασκευή du temple d'Artémis en 179 (*ID* 442, l. 67-68) était une réfection plutôt qu'une construction *ex novo*. La somme dépensée (2200 drachmes) laissait cependant penser qu'il s'agissait de travaux d'une certaine ampleur. Sur cette reconstruction, voir Moretti 2012.

44 Bruneau, Bordreuil 1982, 474.

45 *Ibid.*, 486.

46 *ID* 290, l. 124, 126 ; *ID* 354, l. 64 ; *ID* 402, l. 2-3.

que jamais choisis. Prenons le cas de l'Aphrodision dit de Stésiléos (*GD* 88), fondé par un personnage de ce nom à la toute fin du IV^e siècle, peu avant 304 av. J.-C. En 110/109 av. J.-C., l'Aphrodision et sa statue firent l'objet de travaux dont on garde la trace grâce à la dédicace d'un certain Dionysios (*ID* 1810)⁴⁷ :

Διονύσιος Νίκωνος Παλληνεὺς
ἐπιμελητὴς γενόμενος Δήλου
ἐν τῷ ἐπὶ Πολυκλείτου ἄρχοντος
ἐνιαυτῷ, τὸν ναὸν κατασκευάσας
καὶ τὸ ἄγαλμα ἐπισκευάσας ἐκ
τῶν ἰδίων ἀνέθηκεν ὑπὲρ τοῦ
δήμου τοῦ Ἀθηναίων Ἀφροδίτῃ.

« Dionysios fils de Nicôn du dème de Pallène, ayant été épimélète de Délos et pendant l'année de l'archontat de Polykleitos, ayant restauré le temple et réparé la statue sur ses propres fonds, les a dédiés au nom du peuple d'Athènes à Aphrodite. »

Dans cette inscription, les opérations relatives à la statue de culte sont exprimées par *ἐπισκευάζω*, tandis que celles qui concernent le temple sont rendues par *κατασκευάζω*. Cette distinction, qui met en parallèle les préfixes *ἐπι-* (« sur ») et *κατα-* (« de haut en bas », d'où « complètement »), laisse penser que les travaux du temple étaient davantage que de simples réparations, autrement dit que l'édifice était particulièrement délabré. Cependant les indices archéologiques et épigraphiques invitent à nuancer cette impression. Les fouilles du sanctuaire d'Aphrodite ont permis de déterminer que, vers le milieu du II^e siècle, celui-ci avait connu un accroissement du nombre de ses visiteurs⁴⁸. En ce qui concerne les inscriptions, on conserve des inventaires du sanctuaire jusqu'en 141 (au plus tard)⁴⁹, date à laquelle on perd sa trace jusqu'à la dédicace de Dionysios en 110/9. Cette absence ne signifie pas que le sanctuaire a cessé de fonctionner et elle n'est d'ailleurs pas due qu'au hasard des découvertes : après 140, les comptes cessèrent d'être gravés. Que s'est-il passé durant ces trois décennies qui justifie l'intervention de Dionysios ? Une catastrophe est peu probable, car on en aurait conservé des témoignages. Le temple a pu être abandonné, mais cela ne laisserait pas d'étonner quand on sait la popularité

du culte au milieu du II^e siècle. Plus probablement, le bâtiment a souffert d'incurie. En 156, il manquait déjà cinq clous de bronze à la porte du sanctuaire (*ID* 1417, A, II, l. 8-9) et dix ans plus tard, il en manquait désormais six (*ID* 1442, B, l. 31-32). Ce détail laisse penser que le temple n'était pas bien entretenu⁵⁰, et on peut supposer que la situation ne s'est pas améliorée ensuite. Des travaux étaient donc nécessaires en 110/9, mais le temple ne pouvait pas être totalement ruiné ; Dionysios l'a, tout au plus, réparé. L'usage d'un mot comme *κατασκευάζω*, habituellement associé à des constructions neuves, n'est donc pas anodin. Pour C. Durvy, Dionysios désirait « présenter son intervention comme une sorte de nouvelle fondation⁵¹ ». Cette exagération par rapport à la réalité participait d'une forme d'autopromotion ; comme l'a dit M.-Chr. Hellmann, « [d]'une manière générale, l'auteur d'une réfection ou restauration, quelle qu'en fût l'ampleur, avait toujours intérêt à employer *κατασκευάζω* dans une inscription, pour magnifier son acte »⁵².

1.4. Un mot nouveau : νεοποιέω

Citons enfin le terme *νεοποιέω*, récemment apparu dans le corpus délien à la faveur de la publication d'une inscription connue depuis 1938 et datée de 330/29 - 329/8 av. J.-C.⁵³ L'état très fragmentaire du texte rend les restitutions difficiles, d'autant qu'il contient des mots jusqu'alors absents de l'épigraphie délienne. Parmi ceux-ci, on trouve *νεοποιέω*, que l'on traduira par « rénover⁵⁴ ». L'article qui contient *νεοποιήσαι* (l. 6) est cependant très lacunaire ; les rénovations en question pourraient concerner des maisons (*οἰκίας*) mentionnées dans l'article précédent à la même ligne, mais rien n'est moins sûr. Néanmoins le contexte général du fragment, qui mentionne une habitation multiple (*συνοικία*, l. 2), des maisons (*οἰκία* : l. 3, 8, 11, *οἰκίαι* : l. 11), un architecte (*ἀρχιτέκτονα*, l. 4), une location de maisons (*οἰκίας ἀπομισθῶσαι*, l. 6), des loyers (*μισθώσεων*, l. 5, 7, 8, 9) et une petite maison de rapport

47 Bruneau 1970, 338-339, a démontré que l'Aphrodision de la dédicace était très probablement celui fondé par Stésiléos.

48 Durvy 2006, 104-105.

49 Le dernier inventaire est daté entre 145 et 141 (*ID* 1443, B, II, l. 92-100).

50 Bruneau 1970, 339.

51 Durvy 2006, 106.

52 Hellmann 2000, 170. Cette « licence épigraphique » devait cependant avoir des limites. Cela a été démontré, pour les inscriptions latines, par Fagan 1996 qui s'oppose à la théorie de Thomas, Witschel 1992 : pour un évergète soucieux de l'image qu'il donnait à ses bénéficiaires, l'exagération excessive de sa propre action pouvait représenter un danger social. Cependant *κατασκευάζω* était un terme au sens général et ambigu ; le risque d'être moqué était donc moins grand que pour un usage abusif de *reficere*, par exemple.

53 Walbank 2014, face B.

54 D'après Walbank 2014, 500 : *renovations are to be made*.

(συνοικίδιον, l. 12) laisse penser que l'objet de νεοποιήσαι était de nature architecturale. Cette nouvelle inscription, avec son lot de nouveaux mots, confirme en tout cas que nous ignorons encore beaucoup de choses sur l'administration athénienne de Délos à cette période et en particulier sur sa politique d'entretien des bâtiments⁵⁵.

2. LE VOCABULAIRE DU DÉLABREMENT

En général, lorsqu'un édifice fait l'objet d'une réparation à Délos, l'état des parties délabrées n'est pas évoqué. L'utilisation d'un verbe signifiant « réparer », « remettre en place » ou « reconstruire » indique en effet de manière implicite le mauvais état des structures sur lesquelles on intervient. Dans certains cas, il a cependant été jugé opportun de préciser qu'un élément de la construction est « ruiné » ou « effondré », plus rarement qu'il a « souffert », qu'il a « besoin » (de réparations) ou, de manière plus précise, qu'il est « pourri ». Comment expliquer que ces précisions, qui n'ont rien de systématique, soient données à certains endroits et pas à d'autres, alors qu'habituellement un certain souci de concision prime ? On est hélas réduit à des suppositions. Peut-être s'agissait-il de désambiguïser certaines descriptions qui auraient pu, sans ces précisions, susciter des confusions. Quoi qu'il en soit, si tel était le cas, la raison de ces confusions nous échappe.

2.1. Deux substantifs au sens large : πτώμα et ἐρείπιον

Différents mots sont utilisés dans les inscriptions déliennes pour qualifier un édifice ou une partie d'édifice ruinée. Le plus courant est πτώμα, un substantif dérivé du verbe πίπτω (« tomber »), mais on trouve aussi les participes aoriste et parfait de ce même verbe. Πτώμα devait en tout cas être utilisé pour une construction particulièrement délabrée. Dans la littérature, il pouvait d'ailleurs désigner un « cadavre » humain⁵⁶. En général, la situation des ruines qualifiées de πτώματα à Délos n'était pas aussi désespérée puisqu'elles étaient la plupart du temps « reconstruites » (ἀνοικοδομῶ), mais il arrivait aussi qu'elles soient plutôt évacuées⁵⁷, ce qui laisse imaginer le potentiel état de délabrement désigné par ce terme.

Πτώμα peut être comparé au mot ἐρείπιον, qui n'apparaît cependant qu'une seule fois à Délos, dans un contexte très lacunaire⁵⁸. Il est d'ailleurs très rare dans les inscriptions, même en dehors de Délos, où on ne le rencontre qu'à deux autres reprises, et il est peu fréquent dans les sources littéraires, où son sens est le plus souvent celui de « ruine ». Comme πτώμα, il est le résultat d'une action : ἐρείπω, « abattre, renverser », verbe qu'on trouve à Délos pour abattre un *escharon* (IG XI, 2, 144, A, l. 96). Cette action est violente, car elle implique un agent destructeur, au contraire de πίπτω. Dans une lettre du gouverneur de la province d'Achaïe, datée du II^e siècle de notre ère, ce dernier autorise la vente et la réutilisation de « ruines » (ἐρείπια) de la stoa de Régulus (*Corinth* 8, 3, 306). Or la cause de ces ruines est très probablement un tremblement de terre⁵⁹. Dans l'*Ajax* de Sophocle, le héros éponyme massacre du bétail dans un accès de folie, avec pour résultat des carcasses sans vie (ἐρείπιοις νεκρῶν, v. 308-309). La violence est encore présente, quoiqu'implicitement cette fois, lorsqu'il s'agit de vêtements déchirés, par exemple ceux d'Hélène dans les *Troyennes* d'Euripide (πέπλων ἐρειπτοῖς, v. 1025). Doit-on dès lors considérer qu'ἐρείπιον décrit un état plus grave, plus abîmé que πτώμα ? Ce serait s'aventurer trop loin. En revanche, la lettre mentionnée plus haut montre qu'ἐρείπιον pouvait s'appliquer à un bâtiment complet. Cela ne semble pas être le cas de πτώμα à Délos : la plupart du temps, la « ruine » désignée par πτώμα se trouve « dans » un monument, et même lorsqu'on parle, par exemple, de la « ruine du sanctuaire de Poulydamas », il faut sans doute comprendre « la ruine qui se trouve dans le sanctuaire de Poulydamas », car la rémunération de la réparation ne dépasse pas 50 drachmes (ID 290, l. 154-156).

2.2. Des participes de verbes au sens large : πίπτω, πονέω et κατάγνυμι

Contrairement à πτώμα qui ne concerne vraisemblablement que des murs⁶⁰, les participes aoriste et parfait de πίπτω peuvent s'appliquer à des réalités plus diverses⁶¹.

55 Chr. Feyel fait savoir dans le *Bulletin épigraphique* de 2015 que V. Chankowski a l'intention de reprendre l'édition de cette inscription (REG 128 [2015], 428).

56 Voir par exemple Euripide, *Les Phéniciennes* 1697.

57 IG XI, 2, 156 A + 170 + 174, l. 29 : μισθωτοῖς πτώμα ἀνακαθάρασι : des manœuvres ont « nettoyé une ruine ».

58 ID 459, l. 29 : il est restitué avec un point d'interrogation.

59 Geagan 1989.

60 Ceci n'est pas absolument sûr, mais πτώμα, lorsqu'il ne se rapporte pas directement à un édifice, est la partie ruinée d'un mur. Qui plus est, il est la plupart du temps associé au verbe ἀνοικοδομῶ, lequel est lui-même, on l'a vu, le plus souvent associé à des murs.

61 Le participe présent de ce verbe appliqué à des éléments architecturaux est rare, mais existe ; par exemple dans un contrat de location d'Arcésiné où il est question de murs « croulants », πίπτον[τα] (IG XII, 7, 62, l. 17).

Ainsi, le participe aoriste, s'il est le plus souvent utilisé pour qualifier des murs effondrés (ou seulement une portion de ceux-ci)⁶², est aussi, dans un cas, associé à des corniches (γείσα)⁶³. Il peut aussi qualifier un édifice en ruines⁶⁴. Quant au participe parfait, on le retrouve, outre les murs, dans les cas de poutres ou d'éléments de toiture effondrés⁶⁵. Ceux-ci font l'objet d'une réfection exprimée au moyen du verbe κατασκευάζω. Les corniches ont, quant à elles, été simplement « replacées » (ἐπιτίθημι). En dehors des comptes, πεπτωκότα peut aussi décrire un mur effondré dans le contexte d'affermage de domaines sacrés. Il s'agit ici de décrire l'état général des bâtiments à louer et certains d'entre eux avaient visiblement atteint un état de délabrement avancé⁶⁶. On mentionnera également un hapax en contexte délien, ἐκπεπτωκότα (*IG* XI, 2, 199, A, l. 103), qui ne doit probablement pas être compris différemment que πεπτωκότα, c'est-à-dire « tombés ».

Les participes aoriste et parfait de πίπτω semblent donc avoir été utilisés, dans le contexte architectural de Délos, comme des synonymes. Rien ne permet en tout cas de distinguer une différence d'usage. On les retrouve d'ailleurs la même année dans un compte, dans les deux cas pour désigner les parties effondrées de murs de péribole. Il s'agit de la face A de l'inscription *ID* 366, dans laquelle, de manière non moins intéressante, deux occurrences du participe parfait de πίπτω interviennent à deux lignes seulement d'intervalle. La première occurrence concerne les parties effondrées d'un toit (l. 2 : τὰ πεπτωκότα τῆς ὀροφῆς), et le verbe utilisé pour leur remise en place est κατασκευάζω. La deuxième fois, il s'agit de parties d'un mur de péribole qui se sont écroulées (l. 5 : τοῦ περιβόλου... τοὺς τοίχους τοὺς πεπτωκότας), et leur reconstruction est exprimée par le verbe οἰκοδομέω. Ce sont donc deux réalités assez différentes. Pourtant, c'est le même participe qui est utilisé pour exprimer les deux chutes.

Quelques années plus tard, dans le compte *ID* 372, A, on retrouve le participe parfait de πίπτω (τὰ πεπτωκότα) pour désigner les parties effondrées d'un mur de péribole, lesquelles ont aussi « souffert », ce qui est exprimé

au moyen d'un autre participe parfait, πεπονηκότα, du verbe πονέω (*ID* 372, A, l. 157-159). Celui-ci est fréquent dans les inscriptions déliennes. Il apparaît le plus souvent dans des inventaires, pour qualifier des objets en mauvais état, et plus rarement dans un contexte architectural. À Délos, il ne qualifie jamais des édifices complets⁶⁷, mais, au contraire, des éléments assez précis des constructions, comme des poutres, des murs, des portes, des tuiles ou encore des rosettes en métal. On peut donc l'appliquer à une variété de matériaux. Son sens est néanmoins très large et difficile à cerner, car, si un élément d'architecture « souffre », il n'est jamais dit explicitement de quoi. Les comptes donnent l'impression générale que πονέω décrit un stade antérieur à la chute⁶⁸, mais c'est difficilement vérifiable dans le détail⁶⁹.

Une autre juxtaposition de πονέω et de πίπτω apparaît dans le passage, déjà pris en exemple plus haut, qui concerne la location de biens sacrés (*ID* 1416, B, l.). Dans les prescriptions aux locataires, il est dit qu'un mur, qu'il soit « endommagé » (πεπονηκώς) ou « effondré » (πεπτωκώς)⁷⁰ doit être réparé (l. 11-12). Ici πονέω peut décrire un état avant la chute, évoquée par le verbe πίπτω, mais il n'est pas impossible qu'il ait eu ici un sens plus large. Contrairement à ce qui prévaut dans les comptes, il ne s'agit pas ici de décrire un résultat, mais d'anticiper différents cas de figure. Pour cette raison, on précise que l'obligation vaut pour tout type de mur, qu'il soit « en pierre ou en brique » (εἴ λιθολόγητος [εἴ] πλινθινός). Quelques lignes plus haut, il est question de « boiseries » (ξύλων) à réparer (l. 5-8) et, de la même manière, on énumère les différents éléments qu'on entend par « boiseries » : des poutres, des voliges ou des planches (εἴ δοκοῖς [εἴ] ἐπιβλήσιν εἴ σαν(σιν)). Ces éléments devront aussi être réparés en « remplaçant » (ἀντεμβάλλοντες) ceux qui sont « endommagés » (πεπονηκόντων). Cette fois, seul πονέω est utilisé pour évoquer le délabrement éventuel. Peut-être

62 *ID* 372 A, l. 154 : τὸ πεσὸν τοῦ περιβόλου.

63 *ID* 290, l. 125 : τὰ γείσα τὰ πεσόντα.

64 *IG* XI, 2, 162 A, l. 42 : τῆς οἰκίας ἥς ἀνέθηκε Στησίλεως πεσοῦσης.

65 *IG* XI, 2, 199 A, l. 68 : κατασκευάσαι (...) τὰς σελ[ιδ]ας τὰς πεπτωκυίας (voir Chankowski-Sablé, Feyel 1997, 121, sur la restitution de σελ[ιδ]ας) ; *ID* 366 A, l. 2 : τὰ πεπτωκότα τῆς ὀροφῆς [τοῦ ν]εωρίου κατασκευάσαι.

66 On mentionne d'ailleurs, un peu plus loin, une construction sans toit : οἶκημα ὀροφὴν οὐκ ἔχον (*IG* 287 A, l. 165).

67 En dehors de Délos, on connaît au moins une attestation du mot appliqué à un édifice complet : dans un papyrus du III^e s. av. J.-C. (P. Enteux. 6 = P. Lille II 9), un *isionomos*, la personne en charge d'un Isieion, se plaint du mauvais état du bâtiment, qui a besoin de réparations, et demande au roi de faire le nécessaire.

68 C'est l'avis, d'ailleurs, de Hellmann 1992, 359.

69 On pourrait vouloir mettre à profit le passage cité plus haut (*ID* 372, A, l. 157-159) où des portions de mur sont à la fois πεπτωκότα et πεπονηκότα. En réalité, on ne peut rien en déduire de sûr, dans la mesure où πονέω avait un sens très large. Cette association inhabituelle de deux termes doit d'ailleurs être rapprochée d'un autre passage du même compte, cité plus haut, et qui présente un problème similaire (voir ci-dessus n. 18).

70 Il y a un troisième cas de figure envisagé, mais la pierre est mutilée à cet endroit.

faut-il comprendre qu'il était exclu d'attendre la chute de ces éléments et qu'il fallait, au contraire, intervenir dès qu'ils présentaient des signes de faiblesse. Mais, dans un cadre anticipatif tel que celui-ci, il est plus probable que πονέω ait été utilisé ici dans un sens plus large incluant aussi une éventuelle chute. La même observation doit sans doute être faite pour les tuiles, lesquelles doivent aussi être « remplacées » si elles sont « endommagées » (l. 12-13).

Le verbe κατάγνυμι apparaît également à Délos au participe parfait actif (avec valeur passive) dans le sens de « cassé ». La plupart du temps, on le trouve dans les inventaires pour qualifier des objets, mais il apparaît aussi à deux reprises dans le cadre de réparations. Dans le temple de Déméter, il qualifie une poutre qui est remplacée⁷¹. Le mot a peut-être une valeur différente de πονέω (certainement moins large en tout cas), car l'article qui suit (et qui concerne le même édifice) contient le terme πεποννηκία, et il est probable qu'il s'agisse également d'une poutre⁷². Dans une autre inscription, c'est de toitures de différents édifices dont il est question : τῶν ναῶν καὶ τῶν οἰκῶν καὶ τοῦ γυμνασίου (...) τὸν κέραμον (IG XI, 2, 287, A, l. 111-112). Les toitures sont « cassées » (κατειαγότα) et on les « répare » (διακέομαι). L'utilisation de κατάγνυμι ne semble pas avoir eu de restrictions en fonction du matériau ; il s'appliquait au bois, à la terre cuite et à la pierre, comme on peut le lire dans les inventaires où il est question, par exemple, « d'encensoir en pierre cassé » ou de « petite table en pierre cassée » (ID 1403 Bb, II, l. 23, 24).

2.3. Des participes de verbes au sens précis : καθαλμάω et σήπω

Ce dernier passage est intéressant à un autre égard : non seulement il faut réparer les toitures cassées, mais il faut aussi « enlever » (ἀραι) les tuiles « rongées par le sel » (καθηλημκότα). Καθαλμάω est un hapax ; il s'agit d'un des rares mots à Délos qui sont à ce point précis pour décrire un état de délabrement. Il nous rappelle aussi que dans le contexte insulaire de Délos même les embruns sont source d'altération. Les tuiles n'étaient d'ailleurs pas les seules victimes de la cristallisation du sel ; le marbre et le granit en souffraient également⁷³.

Un autre terme, assez peu fréquent, est utilisé pour désigner les parties en bois pourries : σεσηπότος (de σήπω). Il est absent des inscriptions en dehors de Délos, où il apparaît à trois reprises, dont une fois où il est totalement restitué (ID 290, l. 125-126). Ses deux autres occurrences sont chronologiquement proches l'une de l'autre (un an seulement de différence) et les formules utilisées sont assez similaires. En 276, dans un bâtiment indéterminé, on fabrique de nouvelles planches en tilleul pour remplacer celles, pourries, des *kymatia*⁷⁴ ; en 275, il faut cette fois remplacer les parties pourries des *kymatia* et des cadres supérieurs de caissons du plafond du Pythion⁷⁵. Dans les deux cas, on utilise la formule καινὰ ποιήσασιν : il faut fabriquer de nouveaux éléments. Σεσηπότος semble donc exprimer, à Délos, un point de non-retour pour les boiseries : il n'est plus question ici de les traiter ou de les réparer, mais bien de les remplacer.

Dans l'inscription de 275, il n'y a pas que les *kymatia* et les cadres supérieurs de caissons qui sont refaits à neuf. Les *kalymmata*, les « dalles du couvercle », du plafond du Pythion sont également remplacées. Or elles ne sont pas qualifiées de σεσηπότα ; celles qui sont refaites sont dites τὰ χρίζοντα, c'est-à-dire qu'elles « nécessitaient [un tel traitement] ». Cette distinction a fait dire à R. Vallois (1978, 400 n. 4.) que ces *kalymmata* devaient être en marbre et non en bois. C'est possible, mais on peut aussi imaginer qu'elles étaient également en bois, mais n'avaient pas souffert des mêmes maux que les *kymatia* et les cadres supérieurs de caissons. Ceux-ci avaient probablement été endommagés par l'humidité, plus exactement par la pluie selon M.-Chr. Hellmann, car le plafond du Pythion était « largement ventilé par des fenêtres et un lanterneau »⁷⁶.

2.4. Un cas isolé : περικόπτω

Ce verbe n'apparaît à Délos que dans un seul compte (ID 104-24), daté de la fin de l'époque classique, lorsque Délos était encore athénienne. Il signifie « mutiler » et désigne ici des pierres qui présentaient des épaufrures : λίθος... περικόπτη, « la pierre... a été mutilée ». Les contrats de

71 ID 290, l. 173 : [προσεκορίσθη δὲ εἰς τὸ ἔργον δοκὸς ἐλατίνη τετράγωνος ἀντὶ τῆς κατεαγῆς.

72 Ibid.

73 Chabas, Jeannette, Lefèvre 1997.

74 IG XI, 2, 163 A, l. 14-15 : σανίδες φιλύριν[αι — — —] τῶν κυματίων τὰ σεσηπότα καινὰ ποιήσασιν.

75 IG XI, 2, 165, l. 22-23 : [κ]αὶ τῶν κυματίων καὶ τῶν πλ[ινθε]ίων τὰ σεσηπότα καὶ τῶν καλυμμάτων τὰ χρίζοντα καινὰ ποιήσαντι.

76 Hellmann 1992, 179. Les causes de dégradation du bois ne se limitaient pas aux intempéries. Les opérations de vernissage à la poix avaient certainement aussi pour but de prévenir les dégâts causés par les insectes xylophages. Voir notamment Théophraste, *Recherches sur les plantes* 5.4.5.

construction exigeaient habituellement que les pierres soient dans un état irréprochable à la livraison de l'édifice⁷⁷ et prévoyaient des pénalités en cas de manquement à cette clause. Le compte *ID* 104-24 enregistre précisément ces pénalités (ἐπιτιμῆματα) infligées aux entrepreneurs qui sont notamment tenus de réparer les pierres à leurs frais⁷⁸. En l'occurrence, ils doivent « rapiécer », selon l'expression redondante ἔμβλημα ἔμβαλεῖν (littéralement, « insérer un insert »), formule qui n'apparaît elle aussi que dans ce compte. Chaque pierre abîmée est indiquée de telle sorte qu'on puisse retrouver son emplacement exact dans le monument⁷⁹. Cette précision est exceptionnelle à Délos ; on ne la retrouvera pas dans les comptes de l'Indépendance. Les dommages ont été causés pendant le chantier de construction et il est probable que les réparations aient été réalisées peu de temps après le constat des manquements. Ce compte est donc bien différent de tous ceux que nous avons évoqués jusqu'ici, où les dégâts ne sont pas causés par des accidents de chantier, mais par d'autres causes diverses.

2.5. Les formules qui expriment le besoin d'entretien

Les formules du type « qui nécessitait [un tel traitement] » apparaissent plusieurs fois à Délos dans le cas de réparations, sous différentes formes, mais avec des sens similaires : τὰ χρίζοντα (5 occurrences), τὰ προσχρίζοντα (2), ὧν προσέδει (5), ὅσων προσέδει (1). Les trois dernières formules ne se trouvent que dans une seule et même inscription (*IG* XI, 2, 287 A, l. 53, 59, 72, 74, 97, 106, 111). Le plus souvent, quand le contexte n'est pas trop lacunaire, ce sont de réparations dont il est « besoin », à l'exception du passage, mentionné plus haut, où des dalles de couvercle sont « refaites ». C'est aussi le seul cas où l'on renseigne la pièce d'architecture dont il s'agit ; dans tous les autres cas, on ne sait pas exactement ce qui « nécessite » un traitement. Tout au plus précise-t-on, dans deux cas, la structure concernée : dans un cas il s'agit d'une toiture (*IG* XI, 2, 287, A, l. 72 : ὀροφή), dans un autre

probablement d'un pilastre (παραστάς)⁸⁰. Le verbe utilisé pour exprimer la réparation est à chaque fois ἐπισκευάζω, sauf dans un cas où l'on trouve διακέομαι, mais aucune conclusion ne doit en être tirée dans la mesure où, comme on l'a vu, ces deux mots ont une acception très large.

Ces expressions ont en commun d'être particulièrement vagues. Seul le contexte permet de faire des suppositions sur la nature des travaux et de leur objet. Elles sont utilisées, à notre sens, par mesure d'économie d'espace, afin d'éviter une énumération laborieuse et apparemment inutile aux yeux des hiéropes. Pour avoir entrepris de réparer (ἐπισκευάσαι) « ce qui a besoin de l'être » (τὰ προσχρίζοντα) dans le Kératôn, Patroklès reçut une somme considérable de 190 drachmes (*IG* XI, 2, 287, A, l. 111), un montant assez inhabituel pour un travail de réparation dont le verbe est ἐπισκευάζω. Il faut donc ici comprendre qu'il y avait des réparations de natures diverses à effectuer et qu'elles étaient probablement assez nombreuses pour justifier l'emploi d'un mot qui les engloberait toutes. La concision semble être un des objectifs récurrents des inscriptions, parfois au détriment du détail de la description des travaux.

Ce type de formules apparaît également dans les cas de badigeonnage à la poix, une mesure d'entretien préventive destinée à protéger les éléments fragiles des constructions. On trouve ainsi ὅσα ἔδει (« ce qui nécessite [un tel traitement] », *IG* XI, 2, 158, A, l. 78) une formule proche de ὅσων προσέδει (vue plus haut), mais aussi τὰ ἄλλα ὅσα χρίεται⁸¹ ou τὰ λοιπὰ ὅσα χρίεται (« les autres choses qui doivent être badigeonnées », *ID* 338, Aab, l. 40) ὅσαι ἀλείφονται πίσσῃ ou ὅσα ἀλείφεται πίσσῃ (« ce qui doit être badigeonné à la poix », *IG* XI, 2, 219, A, l. 42, 43, 46, 47), ou encore τῶν ἄλλων ὅσα (« les autres choses [qui nécessitaient un tel traitement] », *IG* XI, 2, 203, A, l. 47). À la différence des cas où ce type de formule apparaît dans le cadre d'une réparation, pour le poissage, on mentionne aussi toujours quelques éléments précis qui seront badigeonnés. Par exemple, en 269 av. J.-C., Théotimidès vernit à la poix le Kératôn, ses boiseries, ses portes et « tout ce qui nécessite un tel traitement » (*IG* XI, 2, 203, A, l. 47). Il faut logiquement comprendre que la formule s'applique à des éléments qui ne sont ni des boiseries ni des portes, mais il est hélas très difficile d'en

77 Un contrat de construction de Délos l'atteste : chaque pierre doit être ὑγιῆ, ἡθραυστα, ἀκόλλητα, ἀκέρβιστα, ἀκήρωτα, c'est-à-dire « saine, sans épaufrure, sans recollage, sans fêlure, sans cirage » (*ID* 507, l. 12-13).

78 C'est aussi ce que prévoit le contrat de Livadie, *IG* VII 3073, déjà mentionné plus haut.

79 Par exemple : « Un autre bloc de corniche, au-dessus du porche à colonnade, sur l'aile du fronton, dans le mur qui longe l'Artémision, la cinquième pierre à partir de la pierre angulaire du front, a été endommagée en même temps que l'angle. Pénalité : x drachmes et mettre une pièce » (trad. Chankowski 2008, 518).

80 *IG* XI 2, 165, l. 14, mais la restitution n'est pas sûre.

81 *IG* XI, 2, 159, A, l. 18 ; *ID* 372, A, l. 84 ; 396, A, l. 79 ; 442, A, l. 188 ; 456, B, l. 24 ?

dire plus. Peut-être s'agissait-il de petits éléments dont l'énumération eût été fastidieuse.

CONCLUSION

Le corpus des inscriptions architecturales déliennes est original à plus d'un titre. D'abord, la variété des documents conservés permet d'avoir une vision assez large de la vie du sanctuaire et de ses monuments. Ensuite les comptes de Délos, à la différence des autres grands comptes de construction du monde grec, donnent à voir non pas seulement le déroulement des chantiers de construction, mais aussi l'entretien régulier des édifices sur une durée assez longue. Il s'agit donc de sources exceptionnelles. Cependant, elles ne sont pas sans causer plusieurs difficultés.

La principale d'entre elles est que nous étudions ces inscriptions pour des raisons tout autres que celles qui ont présidé à leur gravure. En l'occurrence, nous avons tenté de tirer des informations lexicales et sémantiques de documents qui ont été publiés à des fins prescriptives ou comptables. Les comptes se sont employés à enregistrer des dépenses, non à décrire avec exactitude tous les travaux réalisés. Qui plus est, ils ont été triés et synthétisés avant d'être gravés⁸². Les dédicaces tendent, quant à elles, à magnifier l'intervention du bienfaiteur. Les contrats de location, bien que sans doute plus proches de la réalité, ne décrivent que des situations potentielles et non des états constatés. Il faut se résigner à ne pas prendre ces inscriptions pour davantage que ce qu'elles sont.

Le vocabulaire des réparations et de l'entretien des monuments ne semble pas avoir fait l'objet d'une quelconque tentative de normalisation. D'un compte à l'autre, d'une année à l'autre, la précision des termes utilisés est plus ou moins grande, pour des raisons qui majoritairement, hélas, nous échappent. Parfois, le contexte peut aider à y voir plus clair. C'est par exemple le cas des seules occurrences à Délos des verbes ἀνακέομαι et ἐνακέομαι, utilisés vraisemblablement non pas pour donner une image plus précise des travaux, mais pour justifier des différences de salaires. Ce genre de cas est cependant rare et, la plupart

du temps, on est réduit à de pures hypothèses. La possibilité d'utiliser les informations chiffrées fournies par les comptes – mesures en orgye et rémunérations – ne doit pas faire oublier que ces données sont difficilement comparables entre elles, car on ne connaît que très rarement la mise en œuvre des travaux ou la nature des matériaux. Souvent donc, le contexte n'est pas suffisant.

L'analyse de la fréquence d'emploi de ces termes avec tel ou tel autre mot peut cependant donner des pistes d'interprétation. Ainsi, on constate que διακέομαι, bien qu'ayant un sens très large comme ἐπισκευάζω, n'est jamais associé, contrairement à ce dernier, à des édifices complets. Bien sûr, cette absence est peut-être seulement due à l'état de la documentation. Mais en attendant, ces constats permettent d'échafauder des hypothèses de travail et même, parfois, d'arriver à des conclusions intéressantes. On a pu ainsi isoler trois emplois uniques du verbe ἀνοικοδομέω, habituellement utilisé pour la « reconstruction » de murs ou de ruines dans les comptes, pour conclure qu'il s'agissait dans le premier cas d'une possible erreur de lecture de la pierre, dans le deuxième d'une sorte de métonymie et dans le troisième d'un usage du mot dans son sens intensif de « construire en montant ».

Cette inconstance des termes constitue une difficulté pour l'interprétation que nous en faisons, mais donne également à voir une langue vivante et riche, où les mots ont des significations variables selon les contextes. Le cas de κατασκευάζω est à cet égard emblématique. Comment donner une interprétation générale de ce mot qu'on retrouve, ici pour la fabrication de portes dans un compte, là pour la rénovation d'un temple dans une dédicace ? Existe-t-il seulement une traduction en français valable pour ces emplois si différents ? La question, difficile à résoudre, n'en est pas moins passionnante. L'absence de standardisation des comptes ne signifie cependant pas qu'on n'y employait que des termes vagues ; elle autorise d'ailleurs quelques apparitions étonnantes comme celle de καθαλάω, « ronger par le sel », verbe aussi rare que précis. Cette richesse lexicale n'est sans doute pas encore totalement dévoilée, comme le laisse croire la récente publication d'une nouvelle inscription délienne portant le mot νεοποιέω, jusqu'alors absent de Délos.

82 Migeotte 2008, 62-64.